

Fonctions du texte littéraire dans l'enseignement/apprentissage du FLE. De la littératie à la compétence linguistico-culturelle

AHMADI SALEM Maamar.

Université Echahid Hamma Lakhdar El Oued, Algérie

Dr. DRIDI Mohammed.

Université Kasdi Merbeh Ouargla, Algérie

المخلص

تعليم وتعلم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية هو مهمة صعبة وغامضة. كل منهج تعليمي، كل مؤسسة وكل معلم يقترحون القيام بها بطريقة مختلفة. مروراً بمختلف طرق تعليم اللغة الفرنسية، العديد منها أزاوا استغلال النص الأدبي. الطرق الحديثة التفاعلية والتواصلية أكدت أهمية الأدب في تعليم اللغة الفرنسية، لأن النص الأدبي هو سند أصلي بامتياز يعطي للمتعلمين بعض الحرية في التأويل والفهم وكذلك يطور عندهم في آن واحد القدرة اللغوية، الثقافية وحتى قدرة التعامل مع التداخل الثقافي.

الكلمات المفتاحية: التعليم، الادب، النص الأدبي، اللغة الفرنسية، القدرة اللغوية، الثقافة، لمتعلم.

Abstract

Teaching and learning the french language is a difficult and ambiguous task , each didactic approach proposes to it differently ; when it comes to french language teaching methods , many of these methods have neglected the use of the literary text . However , the modern interactive and communicative methods insure the importance of literature in teaching french language , because the literary text is an authentic support that gives the learners some freedom to interpret and understand , at the same time it helps them develop the linguistic , the cultural and even the intercultural competence.

Key words: teaching, literature, literary text, FFL, linguistic competence, culture, learner.

Résumé

L'enseignement/apprentissage du FLE est une tâche difficile et ambiguë, et chaque courant didactique propose de la faire autrement ; en passant par les différentes méthodes d'enseignement du FLE, plusieurs qui ont négligé l'exploitation du texte littéraire. Les nouvelles méthodes actionnelles et communicatives affirment la nécessité et l'importance de la littérature dans l'enseignement du FLE, car le texte littéraire est un support authentique par excellence, donnant aux apprenants une certaine liberté d'interprétation et de décodage, développant chez eux à la fois une compétence linguistique, culturelle voire interculturelle.

Mots-clés : l'enseignement, littérature, le texte littéraire, FLE, compétence linguistique, la culture, l'apprenant.

Introduction :

L'enseignement/apprentissage des langues, soient maternelles ou étrangères, nécessite une adhésion profonde dans leurs mers et une connaissance sommaire de leurs composantes matérielles(linguistiques), sociales et culturelles ; pour arriver à ce niveau, les didacticiens et les concepteurs du manuel de l'apprenant doivent mettre l'accent sur l'outil et le support qui leur permettent de réaliser un enseignement/apprentissage réussi des langues étrangères. La didactique des langues étrangères et surtout, du FLE a, depuis longtemps, centré sur le texte littéraire ou la littérature

pour exécuter, faciliter et réussir la tâche de l'enseignement/apprentissage du FLE. Dans cet article nous n'allons pas montrer la manière d'aborder le texte littéraire en classe du FLE, mais, nous allons mettre l'accent sur son rôle et son apport dans l'enseignement/apprentissage de cette langue pour des apprenants non natifs.

Nous allons également montrer les motifs qui nous permettent et nous obligent d'utiliser le texte littéraire dans le processus de l'enseignement/apprentissage du FLE. Pour cette raison, le but de cette étude n'est pas de montrer comment on peut enseigner la littérature mais d'éclairer que le texte littéraire constitue un matériel didactique approprié à l'enseignement/apprentissage du FLE. L'apport réside dans l'objectif d'initier les apprenants du FLE dès le début de l'apprentissage à la lecture du texte littéraire, de leur faire aimer le texte littéraire et de les en faire jouir peu à peu, et ce, même s'ils n'arrivent pas à déchiffrer tout de suite tous les messages agréables du texte. On pourrait de cette manière espérer qu'ils continueront à lire des œuvres littéraires comme des apprenants autonomes en dehors de la classe.

1-Le texte littéraire et les différentes méthodologies

Il est évident que l'enseignement de la littérature en classe du FLE est nécessaire, car les textes littéraires sont désignés, à juste titre, comme les représentants par excellence de la norme, et se prêtant parfaitement à tous les usages, tant sur le plan linguistique que sur le plan culturel, les textes littéraires, selon M-C. Albert et M. Souchon (2000, p.10) « *apportent un supplément appréciable de diversité par des activités de lecture et d'écriture auxquelles ils se prêtent, ils contribuent au même titre que d'autres pratiques, à rendre la classe plus "créative" et à accroître la part de plaisir dans l'apprentissage d'une langue étrangère* ».

Cependant, le texte littéraire a connu dans les méthodologies didactiques, des fortunes diverses et ce en fonction des besoins et des attentes, du moment, de la société dont il est le produit et la manifestation.

Jusqu'au début du vingtième siècle, le texte littéraire constituait le couronnement de l'apprentissage de la langue, puis et jusqu'à l'approche communicative, on ne peut pas dire que le texte littéraire a été bien servi. Son utilisation en classe de FLE s'est vue, en effet considérablement réduite, du fait de la primauté de l'oral. Cependant, avec l'avènement de l'approche communicative et, plus tard et surtout, avec la montée en puissance, ces dernières années, d'un éclectisme qui tend à se généraliser et auquel nombre de professeurs semblent adhérer, les textes littéraires ont de nouveau droit de cité en classe de FLE.

L'enseignement de langues n'a cessé donc d'évoluer, les méthodes se suivent mais ne se ressemblent pas : les unes venant contredire les précédentes, et les autres s'adaptant non sans difficultés aux attentes et aux exigences de l'époque.

« La littérature joue, via l'école notamment, un rôle essentiel d'intégration culturelle : en effet elle contribue à l'assimilation de la langue, et elle donne des modèles de représentation et interprétation du monde. Étant aussi une forme légitime de la culture légitime, son étude tend à intégrer les autres éléments culturels. » (AMOSSY 2002, p.130)

C'est avec la méthode traditionnelle, appelée aussi la méthode grammaire-traduction, et ce pendant des siècles, que le texte littéraire a connu ses aspects nobles, dans la mesure où l'enseignement/apprentissage de la langue se faisait par et pour sa littérature.

Dans cette méthode, le rôle de l'enseignant était prépondérant. C'était le modèle à imiter parce qu'on le considérait comme le seul détenteur du savoir et comme le symbole de

l'autorité. Et l'erreur dans cette méthode, était bannie. On est bien, comme dit P. Martinez (1996, p. 50), dans une pédagogie de modèle où :

« Les outils privilégiés seront les manuels ou recueils de textes, voire des œuvres entières, la grammaire et le dictionnaire bilingue. La démarche didactique est, dans ses grandes lignes, la suivante: un texte littéraire, suivi des explications de vocabulaire et de grammaire, généralement avec recours à la langue source de l'apprenant, traductions, exercices. ».

Puis s'en est suivi, un recul distinctif du texte littéraire dans les méthodes directe et audio-orale, la première est venue répondre au désir d'ouverture sur l'étranger, manifestée par la société, laquelle ne voulait plus d'une langue exclusivement littéraire, et ce afin de favoriser le développement des échanges économique, politique et culturel, devenus à cette époque-là une nécessité absolue. On voulait, en fait, une langue qui soit un outil de communication avec autrui. La deuxième méthode (audio-orale), née d'un mélange de la psychologie behaviouriste et du structuralisme linguistique, avait pour but de communiquer en langue étrangère. La priorité fut donc donnée à l'oral, et la langue était conçue comme un ensemble d'habitudes et d'automatismes linguistiques.

De plus, et contrairement à la méthode traditionnelle, la langue maternelle souvent source d'interférences, était considérée comme un obstacle à l'apprentissage d'une langue étrangère. Quant au texte littéraire, il avait peu de place dans cette méthode.

Au début des années 60, ce fut le déclin annoncé du texte littéraire avec l'avènement de la méthode structuro-globale audio-visuelle (SGAV) qui « a banni la littérature de l'enseignement des langues vivantes et donc a évincé le texte littéraire des supports d'apprentissages pour représenter la parole en situation » (Cuq et Gruca. 2002, p. 375). Cette méthode, pour laquelle l'image et le son étaient les ingrédients de la compréhension, a néanmoins le mérite selon H. Besse de tenir compte du contexte social d'une langue en vue d'une communication orale qui tendait à s'améliorer avec cette méthode.

Avec l'approche communicative, survenue en réaction contre les méthodes audio-orale et audio-visuelle, la priorité fut donnée à l'acquisition d'une compétence de communication, et à la centration sur l'apprenant, qui est l'un de ses principaux objectifs; l'enseignant devient du coup, non pas le dépositaire du savoir, mais un facilitateur et un négociateur de l'apprentissage, le tout en étroite collaboration avec l'apprenant. P. Martinez (1996, p. 77) écrit, à ce sujet, (sur le nouveau rôle de l'enseignant) :

« Il est surtout conscient du "paradigme" général, de l'arrière-plan de son enseignement : une théorie linguistique fondée sur la communication et une théorie de l'apprentissage basée sur la différence et l'autonomie. Il définit, organise et fait accepter, grâce à ses interventions, les tâches et le mode de fonctionnement. Il instaure un climat de travail et reste à l'écoute du groupe-classe lors des activités autonomes, et des apprenants qui ont leurs styles et parcours d'apprentissage propres ».

Pour ce qui est du texte littéraire, il fut réintroduit confirmant ainsi le regain d'intérêt manifesté pour ce type de textes. En effet, une fois les rudiments linguistiques installés; l'apprenant sera confronté aux morceaux choisis des anthologies traditionnelles ou de recueils de textes. Cependant, la priorité est donnée aux documents authentiques. Il est à signaler toutefois, que l'approche communicative est en perte de vitesse, au grand dam de ses adeptes.

Actuellement, on assiste à l'émergence d'un éclectisme méthodologique, basé essentiellement sur la diversification des outils didactiques et des approches, sans aucune contrainte méthodologique sur l'enseignant. En réalité, c'est l'enseignant qui fait tout dans cet éclectisme. Et donc, sans surprise la

majorité des enseignants adhèrent corps et âme à cette approche parce qu'ils refusent toujours toute imposition méthodologique. Quant au texte littéraire, sans surprise également, il retrouve donc toute sa place.

De ce bref tour d'horizon qui est loin d'être exhaustif, il ressort donc que la didactique des langues étrangères, doit élargir son champ de recherche à d'autres disciplines pour faire apprendre mieux ces langues étrangères, en particulier le FLE, dans un monde marqué aujourd'hui par l'ascension fulgurante des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) et dans un monde aussi et surtout qui tend à l'ouverture et au dialogue entre les peuples.

2-Pourquoi l'enseignement des textes littéraires en classe du FLE

On remarque, d'abord, que les institutions scolaires et universitaires jouent un rôle déterminant lorsqu'il s'agit de circonscrire ce qui est la littérature. On connaît l'affirmation qui dit que la littérature, c'est ce qui s'enseigne. Au-delà du terme, elle met en évidence la fonction légitimante de ces institutions. Les corpus qu'elles sélectionnent, proposent à la lecture et à l'étude contribuent à délimiter ce qui est littéraire ou non. Et la reconnaissance de bon nombre d'œuvres est de fait passée par leur prescription scolaire, qui les a fait accéder de la paralittérature à la littérature à part entière. Le texte littéraire est ainsi, le plus souvent potentiellement, un texte à enseigner en classe.

De la même manière qu'elles définissent ce qu'est la littérature, l'école et l'université définissent aussi comment et pourquoi on la lit : elles fixent en grande partie ses modes de lecture et d'interprétation, les objectifs assignés à son étude. E. Fraisse (2009, p. 123) définit ainsi les deux «variables essentielles» qui régissent l'étude de la littérature, à savoir :

- «la définition des objets retenus» (quels textes méritent d'être étudiés ?)
- et «la manière dont ils sont abordés, compris, commentés et reçus.»

Le premier point renvoie à la constitution de ce qu'est le corpus de textes étudié dans l'enceinte scolaire et universitaire ; le second rassemble les finalités assignées à son étude, et les méthodes mises en place pour atteindre ces finalités - tous ces éléments étant en principe en interrelation, formant un système qui renvoie à la place et à la fonction que l'institution attribue aux textes littéraires.

À ce titre, on peut estimer que la classe constitue une communauté interprétative singulière, qui intériorise, au fil de sa formation, des normes, des attentes, des procédures : *«Enseigner la littérature, c'est codifier la façon de lire les œuvres, définir des modèles et compétences de lecture tenus pour nécessaires et pertinents, donner des normes à la rhétorique du lecteur.»* (Viala. 1987, p. 18)

Et, selon les époques, les publics concernés, les méthodologies en place, les objectifs associés au texte littéraire sont extrêmement variables. Celui-ci peut notamment, comme le souligne J.-L. Dufays (2005, p. 152), être envisagé « *comme outil ou bien comme objet d'enseignement* ». Il peut être question d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire sur la littérature (relatifs par exemple à l'histoire littéraire ou à l'analyse stylistique) et / ou des savoirs par la littérature. R. Barthes (1978, p. 18) souligne à ce propos son rôle irremplaçable pour transmettre des connaissances sur le monde: *«Si je ne sais par quel excès de socialisme ou de barbarie, toutes nos disciplines devaient être expulsées de l'enseignement sauf une, c'est la discipline littéraire qui devrait être sauvée, car toutes les sciences sont présentes dans le monument littéraire.»*

Si les institutions scolaires et universitaires définissent quels textes doivent être lus, selon quelles modalités et quels objectifs, en retour, le sort qu'elles réservent à la littérature renvoie, plus largement, aux valeurs, aux savoirs et aux connaissances qu'elles doivent transmettre, au projet d'éducation et de formation qu'elles portent. La littérature et son enseignement se trouvent ainsi au carrefour de nombreux enjeux institutionnels et formatifs, que nous essaierons d'identifier lorsque nous examinerons plus précisément les données de notre corpus.

En particulier, l'exploitation didactique du texte littéraire en classe de FLE est justifiée par trois raisons : des raisons linguistiques, culturelles et d'épanouissement affectif.

2.1. Les raisons linguistiques

Le texte littéraire offre une vaste gamme de textes authentiques – c'est-à-dire des documents bruts ou sociaux non conçus à des fins pédagogiques mais « *à des fins de communication réelle* » (Cuq. 2003, p. 29), ayant une diversité de registres, de styles et de textes-types de difficulté variée. Cela fournit les apprenants d'une richesse incomparable qui peut les aider à l'acquisition du vocabulaire, à l'automatisation des structures morphosyntaxiques, au développement du sens de la cohésion et de la cohérence textuelles et, par conséquent, à l'appropriation linguistique.

2.2. Les raisons culturelles

Les textes littéraires constituent des véhicules de culture. Cela ne veut pas dire qu'on peut apprendre la culture (ou les cultures) d'une langue à travers sa littérature. En effet, la nature propre d'une culture est si complexe et problématique qu'on ne peut pas la contourner de façon simple et superficielle. Cependant, les contextes, les caractères, les situations et les hypothèses présentés dans les textes littéraires favorisent la compréhension de l'altérité et développent la tolérance et le respect mutuel.

2.3. L'épanouissement affectif

La littérature entraîne l'élément affectif et émotionnel ; pour cette raison, elle constitue le moyen privilégié qui incite les apprenants à s'impliquer personnellement dans leur apprentissage. Les textes littéraires ne sont pas triviaux et, afin d'y avoir accès, on fait des interprétations imaginatives de la réalité qu'ils représentent. Le décryptage d'un texte littéraire opéré par l'apprenant crée une sorte d'interaction qui demande un niveau de procédure mentale plus avancé, une implication personnelle plus sérieuse et, par conséquent, il laisse des traces plus profondes dans la mémoire de l'apprenant. Des textes de telle sorte sont en général considérés comme plus motivants et plus ludiques que les textes ordinaires utilisés en classe de langue. Un apprenant qui travaille avec des textes littéraires, apprend à lire de façon critique, empathique et créative.

Une raison supplémentaire d'utiliser les textes littéraires en classe de langue est que ces textes sont ouverts à des interprétations multiples. Il est très rare de voir deux lecteurs interpréter le même texte littéraire de la même façon. Ce phénomène favorise la discussion et l'interaction au sein de la classe de langue.

Nous allons tracer les principales spécificités du texte littéraire qui lui permettent d'être enseigné en classe du FLE, et d'être un constituant primordial dans le processus de l'enseignement/apprentissage de cette langue ; ces caractéristiques sont :

2.4. la polysémie du texte littéraire

S'il y a bien une évidence avec laquelle tout le monde semble être d'accord, et qui semble "incontestable" (pour reprendre l'expression de Todorov), c'est bien le caractère polysémique du texte littéraire. En effet, le discours littéraire opposé au discours quotidien réputé monosémique, est

constitué, comme l'affirme Barthes (1997, p. 47) « *de cet infini de langages*», et permet non pas une lecture univoque mais une lecture plurielle. Mireille Naturel (1997, p. 47) dit à ce propos: « *Il apparaît donc clairement que le texte non littéraire a un sens et un seul alors que le texte littéraire permet une lecture plurielle; d'une part, il peut être abordé sous différents angles d'analyse et, d'autre part, il se prête à de multiples interprétations*».

Amor Séoud (1997,p. 47) va plus loin en soutenant que l'association "texte" et "littéraire" ne pouvait se faire si le sens en été fixé. Autrement dit, c'est la charge polysémique qui déterminerait la littéarité d'un texte: « *Plus le texte est polysémique, plus il est littéraire, et réciproquement, moins il est polysémique*».

Abondant dans le même sens, Michel Benamou (1971, p. 12) parlera de l'opacité et l'ambiguïté spécifiques aux textes littéraires: « *On peut même dire que plus celle-ci (en parlant de l'opacité) est opaque, retenant l'attention du lecteur, plus " littéraire " en est le résultat*».

A la différence du journal qui, une fois lu, se voit jeté dans la seconde même, le texte littéraire, par-delà le temps et l'espace, continue à raviver les passions, à chaque fois qu'il est lu, non sans s'attirer, d'ailleurs, la chaleur de ses opposants. Cet état de fait est dû, en grande partie à sa polysémie comme le fait remarquer, à juste titre Amor Séoud (1997,p. 47) quand il parle du plaisir que le texte littéraire procure à ses lecteurs: « *cette qualité, le texte littéraire la doit à sa polysémie, à sa richesse inépuisable de sens qui fait que, par-delà l'espace et le temps, par-delà même parfois les frontières de la langue, il peut parler à tout le monde*».

La densité polysémique qui caractérise le texte littéraire ne doit pas être pour autant, pour l'apprenant, un obstacle qui entravera la compréhension du texte littéraire. Il reviendra à l'enseignant de lui apporter les éclairages nécessaires, des éclairages qui sont souvent d'ordre culturel, renvoyant à des référents situationnels ou historiques que l'élève ne pouvait pas forcément connaître. Toutefois, il ne s'agit pas de tout lui dire mais seulement de lui fournir ce dont il a besoin pour surmonter la difficulté devant laquelle il arrête, et dont l'enseignant est sûr qu'il ne pourra jamais la résoudre.

L'enseignant doit également veiller à ce que les apprenants puissent avoir le sentiment que c'est finalement eux qui vont donner sens au texte. Une manière de leur signifier qu'ils vont s'approprier le texte et qu'il convient d'en faire bon usage. Une appropriation qui se fera naturellement dans l'interaction de la classe de FLE, et qui permettrait, à coup sûr, de sortir de l'explication du texte où l'enseignant demandait souvent à ses apprenants de retrouver le sens du texte, à vrai dire "un sens", et dont nombre de didacticiens n'en veulent pas. Le sens que l'apprenant s'efforcera de trouver, est celui inhérent au plaisir de la lecture des textes littéraires, que H. Besse (1993, p. 55) a appelé "le sens évoqué" pour le distinguer du "sens littéral" et du "sens signifié", « *Il nous semble qu'il n'y a pas plaisir de lecture sans priorité au sens évoqué, cet évènement tout personnel qui naît de ma rencontre avec le texte, le sens littéral et signifié ne prenant intérêt qu'avec lui*».

Travailler sur la polysémie des textes littéraires en classe du FLE s'avère extrêmement avantageux pour les apprenants, à la fois, parce que cela créerait une dynamique interactive entre l'enseignant et ses apprenants mais aussi, mettrait l'apprenant dans une posture de dialogue direct avec le texte littéraire, et parce qu'enfin elle lui permettrait, dans sa quête de

sens, un tant soit peu, de clarifier et de dissiper les malentendus interprétatifs inhérents au texte littéraire. Par conséquent nous pensons que la didactique du FLE, a tout à gagner en introduisant en son sein le texte littéraire.

2.5. Le plaisir du texte littéraire

Dans sa théorie sur le plaisir du texte, Barthes (1973, p. 25) établit la distinction entre le plaisir et la jouissance. Pour lui "le texte de plaisir" serait « *celui qui contente, emplit, donne de l'euphorie; celui qui vient de la culture, ne rompt pas avec elle, est lié à une pratique confortable de la lecture* ». Alors que "le texte jouissance", celui-là, plus destructeur et moins sécurisant que le premier, dans le sens où il pourrait faire vaciller les croyances et les convictions du lecteur, serait « *Celui qui met en état de perte, celui qui déconforte, fait vaciller les assises historiques, culturelles, psychologiques du lecteur, la consistance de ses goûts, de ses valeurs et de ses souvenirs, met en crise ses rapports au langage* » (Barthes. 1973, p. 25).

Certains ont laissé entendre que l'art, et donc la littérature, était une donnée bourgeoise qui se confondait avec l'idéologie de classe, dénonçant de la sorte sa subjectivité et rejetant toute forme de plaisir. Une position qui a fait réagir, contre toute attente, H. Mercuse (1997, p. 65), marxiste de son état, qui indiquait : « *Le propre de l'art est d'interpeller la dimension humaine de l'individu dans toute son étendue, d'alerter son imagination, son affect, le champ de sa confiance et de son inconscient (...) qui ne peuvent se dissoudre dans des problèmes de lutte des classes* ».

L'art, et par voie de conséquence la littérature, va de pair avec la subjectivité, c'est un secret de polichinelle, dirions-nous, car ce qu'on cherche dans un livre « *C'est généralement ce que l'auteur y met: non pas une information mais une émotion, non pas un sens mais une sensation* » (Séoud. 1997, p. 64).

De son côté, Proust (1997, p. 67) n'hésite pas à parler de « *merveilleux miracle de la lecture* ». Dans la mesure où l'œuvre littéraire, contrairement à d'autres écrits (tel, le journal qui voit son intérêt pour le lecteur s'estomper le jour même de sa parution), traverse les ères et les civilisations sans que l'inspiration et l'émotion qu'elle suscite ne faiblissent pas de son contenu.

Françoise Sagan (1997, p. 65), dans son parti pris en faveur de la lecture des livres, et donc aussi du plaisir qu'elle procure, va parler de l'impact que peut avoir cette dernière (la lecture des livres) sur la découverte de soi et sur la vie, en général de l'homme en indiquant que « *Les livres furent surtout une découverte de moi- même, moi-même lecteur, bien sûr, mais surtout moi-même existant* ».

On peut penser, pour conclure ce point, que les rapports textes littéraires- lecteurs sont des rapports passionnels, fusionnels, voire intimes. L'école se doit de prendre ses responsabilités dans ce domaine. Elle doit veiller non seulement à déclencher l'envie de lire chez l'apprenant mais à ce que ce dernier mette en marche son propre désir de lire. L'école à tout à gagner à ce que ses apprenants se mettent à lire, c'est un passage obligé vers la réussite. En tout cas, Barthes, Pennac, Proust, Sagan en sont convaincus, les enseignants de français le sont aussi, parce qu'ils savent très bien, pour l'avoir vécu, que les apprenants sont rarement motivés en classe du FLE et la seule fois où ils le sont réellement, c'est la fois où le texte support est un texte littéraire, surtout si c'est un conte. Par contre leur attitude est toute autre dès lors que le texte support n'est pas littéraire (un texte scientifique par exemple). Une attitude nonchalante frise parfois le dégoût.

La notion de plaisir est, on le sait, inhérente à la question de motivation, indispensable à tout apprentissage, en particulier dans le cas qui nous intéresse, celui du FLE. Par conséquent, priver la classe du FLE d'un document aussi riche et aussi stimulant que le texte littéraire serait, à notre sens, un acte contre nature.

2.6. la fiction du texte littéraire

Une autre caractéristique consensuelle du texte littéraire est la fiction qui s'y trouve. Le texte littéraire, à sa lecture, procure, comme nous venons de le voir, du plaisir et parfois même de la jouissance. Mais ce plaisir ne doit pas nous faire perdre de vue que le texte littéraire n'est que pure fiction, à ne pas confondre avec la réalité. Une réalité, à laquelle il devra curieusement s'adapter sinon s'y conformer.

Ce qu'on lit dans une œuvre littéraire n'est pas la réalité, même si elle en a l'air. En fait ce qui est réel, ce serait plutôt « *Des conditions de production et de lecture du texte. L'auteur au moment de l'écriture, pas plus que le lecteur au moment de sa réception ne peuvent s'abstraire totalement de l'ensemble des conditions qui font qu'ils appartiennent à une société donnée, à un moment donné de son histoire* » (Albert et Souchon. 2000, p. 79).

Cependant, la fiction de l'œuvre littéraire peut, selon Th. Aaron (2002, p. 114), renvoyer à des référents situationnels. Ainsi, pour lui « *le texte n'est jamais plus au moins coupé du référent situationnel* ». Toutefois l'écrivain, à qui nous devons concéder au moins ce pouvoir extraordinaire d'invention et de création, en utilisant ces référents situationnels, n'aspire nullement à reproduire la réalité telle qu'elle est, mais de « *créer un monde possible* » (Albert et Souchon. 2000, p. 76), pas forcément conforme au monde qui existe ou qui pourrait exister, mais « *un monde auquel le lecteur puisse adhérer* » (Albert et Souchon. 2000, p. 76). Evidemment, cette fiction se fera et se construira à partir non pas du réel mais d'une représentation du réel.

Francis Ponge (2000, p. 77) écrit, à juste titre, « *Il ne s'agit pas de rendre, de représenter le monde physique, si vous voulez mais de présenter dans le monde verbal quelque chose d'analogue* » H. Michaux (2000, p. 79), quant à lui n'oublie pas de rappeler que « *même si c'est vrai, c'est faux* ».

Pour ce qui est de l'apprenant du FLE, il serait intéressant de se pencher sur la relation qui va se créer entre les mots du texte littéraire qu'il est en train d'apprendre et le monde représenté par ces mêmes mots, lequel rappelons-le, lui est étranger. Dans une seconde étape, et dans la perspective d'une approche interculturelle du texte littéraire en classe du FLE, l'intérêt sera porté sur des lieux référentiels du pays de la langue cible, à savoir la France.

2.7. la communication littéraire

Nous entendons par communication littéraire, tout le processus relatif au transfert d'une œuvre littéraire entre un écrivain et les lecteurs. Ce transfert se fait, et c'est là probablement la caractéristique majeure du texte littéraire, sans que le cadre spatio-temporel immédiat n'y joue un quelconque rôle. Ce n'est pas parce que l'environnement spatio-temporel ne renvoie à rien, mais parce que l'écrivain, par le pouvoir des mots qu'il invente, dépasse toutes les contingences spatio-temporelles, linguistiques, culturelles, etc.

L'écrivain produit pour toujours, et s'adressant du coup, à tous les hommes, d'où l'idée de l'universalité de l'œuvre littéraire. Quant au lecteur, par la magie de la littérature, et par-delà le temps et l'espace, il se voit bien souvent persuader qu'il en est le principal sinon l'unique destinataire, même s'il sait que ce type de communication est différé. C'est, probablement là, la force et la singularité du discours littéraire: sa capacité à dépasser la situation de production de l'œuvre littéraire. Sartre (2000, p. 38), dans sa philosophie de l'Homme en situation indique « *l'auteur est en situation, comme tous les autres hommes. Mais ses écrits comme tout projet humain enferment à la fois, précisent et dépassent cette situation, l'expliquent même et la fondent* ».

De son côté, H. Besse, cité par Amor Séoud (1997, p. 15), rappelle qu'« *On ne lit pas un journal vieux d'un an, mais on prend plaisir à lire tel écrivain de l'antiquité* », rejoignant ainsi A. Gide (1982,

p. 27) qui, faisant le parallèle entre la littérature et le journalisme, définit ce dernier comme étant « *tout ce qui sera moins intéressant demain qu'aujourd'hui* ».

Force est de reconnaître donc que le texte littéraire, un objet largement valorisé et consacré par la société dont il est souvent le reflet, par l'engouement qu'il suscite et par la fascination dont il fait l'objet et par-delà la situation de communication, immédiate fut-elle ou différée, devrait légitimement prétendre à une place dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Son introduction en classe du FLE, du reste souhaitée par tout le monde (didacticiens, enseignants, apprenants..) devrait, du moins concernant la communication littéraire propre au discours littéraire, attribuer à l'apprenant un rôle auquel l'institution (nous parlons ici de la classe du FLE) ne l'a pas habitué, celui d'interprétant, de donneur de sens. Et la difficulté dans ce cas, serait, dans une certaine mesure, moindre puisque comme on vient de le voir le « ici » et « maintenant » ne compteraient plus sinon moins.

On pourrait espérer enfin que l'enseignement/apprentissage du FLE qui, aujourd'hui, se veut culturel, dans le cadre de la communication littéraire, s'attèlera à montrer que ces textes dits classiques sont "indémodables", comme dit J.M Zakhartchouk (1999, p. 90) « *Ces textes servent toujours dans notre culture contemporaine (...) imprègnent notre façon de raconter, y compris des événements d'actualité* » et à en finir « *avec la méthode universitaire traditionnelle de l'explication de l'œuvre par l'homme et par sa vie* » (Simon. 1982, p. 29).

3-L'apport de l'enseignement de la littérature

Pour affirmer l'importance de la littérature en classe du FLE, nous proposons une étude pratique au niveau de notre université –Université Echahid Hamma Lakhder- El oued, cette étude est sous forme de questionnaire destiné aux enseignants du FLE du département du français, nous recevons dix-sept réponses, le questionnaire comporte une quinzaine de questions, mais les questions qui concernent notre thème sont uniquement trois : la première, la deuxième et la huitième.

La question1/ Peut-on considérer la littérature comme expression d'une réalité culturelle et/ou identitaire ? –Oui/Non. Pourquoi ?

La question2/ la littérature doit-elle être située au cœur de tout processus d'enseignement/apprentissage des langues étrangères? –Toujours/Temps en temps/ Jamais. Pourquoi ?

La question8/ comptez-vous sur l'enseignement de la littérature francophone pour développer une compétence linguistique et communicative chez vos apprenants du FLE?-Oui/Non. Pourquoi ?

Nous allons citer les réponses des enseignants et nous allons également les commenter en voyant, si l'enseignement de la littérature en classe du FLE est nécessaire ou non.

Les réponses de la première question : pour cette question seize enseignants ont dit « oui » et un seul a répondu « non ». Nous allons citer les justifications des enseignants qui ont répondu « oui » et « non ».

OUI, parce que :

- 1- Toute langue véhicule sa culture.
- 2- La littérature fut toujours un moyen d'expression identitaire et culturelle. Le texte littéraire est le lieu de privilège pour qu'un auteur donné à une époque précise sert à exprimer son point de vue culturel et idéologique qui n'est d'autre que celle d'une partie de la population.
- 3- Toute œuvre littéraire possède une identité linguistique visible qui l'oriente culturellement dans la mesure où chaque langue véhicule une culture.
- 4- Parce que tout texte littéraire est chargé d'une dimension culturelle issue de l'appartenance de l'auteur et vue à travers le choix des personnages, des lieux et des événements.
- 5- La littérature reflète la société de sa production, elle est le produit d'un sujet à la fois individuel et social.
- 6- La littérature est une porte ouverte pour voir et comprendre une société donnée. Elle joue une fonction loupe en mettant en évidence la réalité. Bref, la littérature est le lieu où se dit/se lit une culture et une identité.
- 7- La littérature maghrébine, par exemple, véhicule une réalité culturelle et identitaire.

- 8- Les deux, car la culture et l'identité sont deux éléments indissociables et complémentaire, la culture est le miroir identitaire dans le texte littéraire.
- 9- La littérature est une expression de la pensée humaine. Cette dernière n'est que le reflet du stock et de la répercussion de la réalité socioculturelle. La littérature est le nouveau-né généré dans la matrice sociale.
- 10- La littérature reflète la réalité culturelle et identitaire.
- 11- La littérature est le fruit de toutes les expériences de son auteur, ses lectures et son rapport avec la société dans laquelle il vit ; elle reflète sa vision du monde, ses idées et son identité.
- 12- Elle reflète les mœurs, les coutumes et les modes de vie des peuples.
- 13- Le texte littéraire est le reflet des idées de son auteur et de toute l'idéologie d'une société donnée à un moment donné.
- 14- Si le théâtre est l'opinion des peuples, la littérature en est son théâtre d'esprit. Tribune du peuple, cette alchimie du verbe exerce son pouvoir en faisant parler l'éthique et l'identitaire rien que pour surgir les entendements.
- 15- Plutôt identitaire que culturel parce qu'il traduit la pensée de son auteur.

NON, parce que :

- 1- L'art n'a jamais été la propriété de qui que ce soit mais la création du génie humain.

Nous remarquons que la plus part des enseignants répondent par « oui », cela veut dire que la littérature est le ressort et l'essence de toute société ; nous pouvons dire, dans cette optique, que la littérature ne se dissocie pas et ne se sépare pas de l'identité et de la culture de son écrivain et de sa société d'appartenance.

Les réponses de la deuxième question : Pour cette question, sept enseignants ont répondu « toujours », neuf enseignants ont dit « temps en temps », et un seul enseignant a répondu « jamais ».

TOUJOURS, parce que :

- 1- La didactique du texte littéraire est une filière trop importante de la didactique des langues. Pour que l'élève puisse correctement apprendre une langue étrangère, il doit passer par le texte littéraire. La langue soutenue ainsi que la provocation de l'imagination sont deux éléments de garantie pour un bon résultat d'enseignement / apprentissage.
- 2- Le texte littéraire est un document authentique excellent dans les classes de langue. Le corpus dit « littéraire » est très motivant et présente de nombreux avantages. La diversité qualitative et thématique des littératures est un facteur qui permet d'adapter le support d'apprentissage au niveau de l'apprenant ou du groupe-classe.
- 3- Elle véhicule la culture de la langue.
- 4- La vraie langue s'acquière généralement de la lecture des textes littéraires.
- 5- Dans chaque étape de son cursus scolaire, l'apprenant doit être en contact avec le texte littéraire. Ce dernier développe ses compétences lexicale et langagière.
- 6- Pour apprendre et lire à plaisir.
- 7- Certainement, toujours. La langue et la culture véhiculées par la littérature ne sont que les deux facettes d'une même médaille. Il n'est plus question de privilégier l'une au détriment de l'autre.

TEMPS EN TEMPS, parce que :

- 1- Maitriser une langue ne consiste pas seulement à avoir une connaissance riche des écrivains exprimant dans cette langue, mais aussi, des connaissances encyclopédiques en grammaire, lexicale, phonologie, ...etc.
- 2- Car la lecture littéraire est une tâche difficile où des problèmes se manifestent à l'apprenant et l'empêchent à maitriser l'articulation entre compréhension et interprétation en langue étrangère.
- 3- Car, la littérature, quoiqu'elle ne résume pas tout le vécu socioculturel, en représente une partie intégrante.
- 4- Dans certains cas d'enseignement /apprentissage on ne peut pas intégrer la littérature voire impossible de l'aborder.
- 5- Dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, certains modules exigent l'utilisation du texte littéraire, mais il y'a d'autres tels que : la grammaire, la linguistique, la méthodologie, ils peuvent être enseignés sans avoir besoin de la littérature, donc, en fonction de la nature du module.

6- Parce qu'une langue ne s'apprend pas toute seule, elle doit être transmise grâce à des supports, et le texte littéraire est l'un des meilleurs supports pour l'enseignement.

7- Les passages écrits portent des signes linguistiques qui aident à mieux perfectionner le niveau d'apprentissage.

8- Puisque la littérature conserve la langue et participe à sa continuité.

JAMAIS, parce que :

- La littérature ne facilite pas l'acquisition des compétence linguistiques et communicatives.

Nous observons que le nombre des enseignants qui disent « toujours » et « temps en temps » est très proche, sept enseignants et neuf, alors qu'un seul enseignant dit « jamais », ce résultat affirme que la littérature est indispensable dans tout processus d'enseignement/apprentissage des langues étrangères, y compris le FLE.

Les réponses de la huitième question : Pour cette question, quinze enseignants ont répondu « oui », un enseignant a dit « non » et un autre a répondu « pas forcément ».

OUI, parce que :

1- Le texte littéraire représente un support multiple, varié et riche.

2- La littérature constitue un terroir de diverses situations de la vie courante dont, le but primordial est la compréhension mutuelle des interlocuteurs, la transmission des idées et l'élargissement de l'horizon de leurs connaissances.

3- La didactisation du texte littéraire développe les deux compétences parce qu'il est riche en matière de pratiques langagières.

4- La construction de telle compétence (linguistique) ne représente aucun problème pour moi, l'essentiel c'est la bonne exploitation du texte authentique (support).

5- Comme support didactique avec des textes exploitables.

6- Parce que cette littérature représente le plus maximum possible des situations de communications authentiques.

7- Le développement d'une compétence linguistique et communicative chez nos apprenants ne nécessite pas forcément l'enseignement de la littérature.

8- Etant écrite par un natif, la littérature va offrir plusieurs exemples et situations qui aident les apprenants à apprendre des compétences linguistiques et communicatives.

9- Comme tout autre support, le texte littéraire, avec ses éléments constitutifs, peut développer la compétence linguistique de l'apprenant.

10- Parce que la littérature apporte la langue d'une manière authentique, ce qui peut développer une compétence linguistique.

11- Toute littérature donnant le plaisir à lire nous apprend la langue.

12- La littérature permet une certaine authentification et contextualisation des tâches. Reste à l'enseignant d'opérer le bon choix des extraits pour favoriser l'acquisition de ces savoirs et savoir-faire.

13- La littérature est le fruit de telle société, alors avoir de la littérature est sûrement avoir d'une telle compétence.

NON, parce que :

- Je préfère suivre des méthodes conçues pour cela même si elles ne comprennent pas de la littérature. (Pour moi la littérature n'est pas essentielle dans l'enseignement des langues).

PAS FORCEMENT, parce que :

- Le développement d'une compétence linguistique nécessite un bon choix du support peu important s'il est littéraire ou non, s'il appartient à une littérature francophone ou non.

Nous observons que la majorité des enseignants répondent par « oui », cela signifie que la littérature est indispensable dans le processus de l'enseignement/apprentissage du FLE, et pour développer une compétence linguistique chez nos apprenants, surtout ceux qui se spécialisent en cette langue étrangère.

Conclusion

Nous pouvons dire que l'enseignement de la littérature, quelle que soit maghrébine, française ou francophone, est indispensable dans le processus de l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie. Nous observons également que l'appartenance socioculturelle des textes littéraires a une influence sur la compréhension et la saisie de leurs significations par nos apprenants, raison pour laquelle nous devons prendre en considération ce point de choix des textes littéraires enseignés en classe du FLE à l'université, et nous devons inciter nos apprenants à profiter ces textes linguistiquement, et se comporter activement et positivement (selon la perspective interculturelle au sens positif du terme) avec les traces culturelles qu'ils véhiculent.

A partir de cette étude, nous pouvons dire que le texte littéraire, que ce soit son appartenance, est nécessaire dans le processus de l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie dans l'objectif de développer chez nos apprenants des compétences linguistique, culturelle et interculturelle. L'importance des textes français et/ou francophone réside dans la richesse sémantique, syntaxique, morphologique, idéologique, culturelle, (...), qui les permettent d'être des supports propices dans le processus de l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie.

L'objectif de l'enseignement de la littérature en classe du FLE est un objectif purement didactique qui vise à transmettre un certain savoir à la fois littéraire et linguistique.

Références bibliographiques

- 1-Aaron. T, cité in Kadik. Dj. 2002. *Le texte littéraire dans la communication didactique en contexte algérien*, Université Franche-Comté.
- 2-Albert M-C et. Souchon M. 2000. *Les textes littéraires en classe de FLE*. Hachette Livre.
- 3-Amossy, R. « Culture », In : ARON, P., SAINT-JACQUES, D. et VIALA, A. (éds.) 2002. *Le dictionnaire du littéraire*. Paris : Presses universitaires de France.
- 4-Barthes. R. 1973. *Le plaisir du texte*, Ed, du seuil. Coll. Tel Quel.
- 5-Barthes. R. 1978. *Leçon inaugurale de la chaire de sémiologie littéraire du Collège de France : prononcée le 7 janvier 1977*. Paris : Seuil.
- 6-Barthes. R, cité in Séoud. A. 1997. *Pour une didactique de la littérature*, Les Editions Didier, Paris.
- 7-Benamou. M. 1971. *Pour une nouvelle pédagogie du texte littéraire*, Hachette- Larousse.
- 8-Besse. H. 1993. "Comment utiliser la littérature dans l'enseignement du FLE", Ici et Là, N° 20.
- 9-Cuq. J-P et Gruca. I. 2002. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Horizon Groupe, Paris.
- 10-Cuq. J.-P. 2003. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International.
- 11-Dufays. J.-L., Gemenne. L. et Ledur. D. 2005. *Pour une lecture littéraire : histoire, théories, pistes pour la classe*. 2e éd. revue et mise à jour. Bruxelles : De Boeck.
- 12-Fraisse. E. "L'interprétation des textes littéraires à l'université". In : BUTLEN, M. et HOUDART-MEROT, V. (éd.) 2009. *Interpréter et transmettre la littérature aujourd'hui*. Cergy Pontoise : Université de Cergy Pontoise, CRTF ; Amiens : Encrage.
- 13-Gide. A, cité par Peytard. J. 1982. *Littérature et classe de langue*, Hatier, Paris.
- 14-Martinez. P. 1996. *La didactique des langues étrangères*, Presse Universitaire de France.
- 15-Viala. A. « L'enjeu en jeu, rhétorique du lecteur et lecture littéraire ». In : PICARD, M. (dir.) 1987, *La lecture littéraire*. Actes du colloque, Reims, 14-16 juin 1984. Paris : Clancier-Guénéaud.
- 16-Zakhartchouk. J-M. 1999. *L'enseignant, un passeur culturel*, ESF éditeur